



	Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être emportée par un glissement de terrain de grande étendue		Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet		

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

(1 cm sur la carte équivaut à 500 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

Réalisation
Production : Ministère des Transports du Québec
Direction du laboratoire des chaussées
Service de la géotechnique et de la géologie
Version 2.0 (avril 2015)

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 2015

Date \ Année
2009-2010
avril 2013
13 novembre 2007
10 mai 2009

Transports
Québec 